

De Lizy-sur-Ourcq à Crouy-sur-Ourcq par le canal et les coteaux de Vendrest

Une randonnée proposée par Netra

Des paysages variés, entre bois et plaines cultivées, et un agréable cheminement le long du Canal de l'Ourcq.

 Durée	4h 45	 Difficulté	Moyenne
 Distance	15,37 km	 Retour au départ	Non
 Dénivelé positif	118 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	115 m	 Commune	Lizy-sur-Ourcq (77440)
 Point haut	166 m		
 Point bas	52 m		



Trace n° 72359

Description

Point de départ et accès : [Gare de Lizy-sur-Ourcq](#).

- Transilien - Ligne P, sur le tronçon entre Meaux et [La Ferté-Milon](#).

Emprunter l'unique sortie, du côté de la voie 1, celle du sens de Meaux à La Ferté-Milon (si l'on arrive en sens inverse, voie 2, emprunter le passage souterrain).

Balisage Rouge et Blanc

(D) Dos à la gare, suivre en face l'Avenue de la Gare, de préférence sur son trottoir de gauche. Franchir l'Ourcq (la rivière) et aboutir à un rond-point (mairie sur la droite). Contourner le rond-point par la gauche, croiser la Rue du Canal et suivre la rue suivante à gauche, la Route d'Échampeux.

(1) Au pont, descendre à droite le large chemin pavé qui rejoint le bord du Canal de l'Ourcq. Longer le canal à main gauche et, à main droite, quelques maisons puis des bâtiments industriels.

Balisage Jaune

(2) À l'amorce d'un virage à gauche, quitter le canal et descendre à droite à angle aigu pour déboucher aussitôt sur la D102. Suivre la route à gauche, franchir l'Ourcq (la rivière) et passer sous le pont de chemin de fer. Au carrefour qui se présente à la sortie, emprunter en face la Rue de Lizy pour entrer dans le village d'Ocquerre.

(3) Au croisement, obliquer à droite et passer au pied de l'église. Continuer tout droit pour quitter le village. Au bout, suivre la D17 à gauche ( route assez passante). Après un petit kilomètre en montée, à une fourche (cote 91), obliquer à droite pour suivre en descente une plus petite route vers Châton. Ignorer à droite la route d'accès au lieu-dit Rademont.

Sans balisage

(4) Une centaine de mètres après, prendre la petite route à gauche qui monte en direction de Vendrest.

Balisage Jaune

(5) Déboucher sur la D17a1 et la suivre à droite pour entrer dans le village de Vendrest. Croiser la Rue des Mulets côté droit.

Sans balisage

À l'intersection suivante, obliquer à droite pour gagner la place centrale de Vendrest.

(6) Prendre la 2^{ème} à gauche, la Rue de l'Église et longer ladite église à main droite. Ignorer une ruelle à main gauche. À l'intersection suivante, obliquer à gauche, toujours Rue de l'Église et passer devant le cimetière.

Balisage Jaune

(7) Retrouver le balisage et poursuivre tout droit sur la route en descente. Traverser la D17 et suivre en face une piste qui remonte. Passer sous la ligne du TGV Est et continuer en face, plein Nord, sur un chemin des champs qui se dirige vers un bois. Passer brièvement en lisière de bois à main gauche puis obliquer à gauche (Nord-Ouest) avec le chemin.

(8) À la patte d'oie, prendre le chemin de gauche (*deux sentiers PR® se séparent ici*) et descendre en sous-bois. En bas, à une fourche, opter pour le chemin de gauche et ignorer aussitôt un départ sur la gauche. Aller Ouest-Nord-Ouest entre les champs puis à nouveau dans un bois.

Points de passage

-  **D - Gare de Lizy-sur-Ourcq**
N 49.021893° / E 3.031499° - alt. 56 m - km 0
-  **1 Pont - Canal de l'Ourcq**
N 49.026768° / E 3.026886° - alt. 63 m - km 0.73
-  **2 Bifurcation - Ourcq (rivière) - Affluent de la Marne**
N 49.035195° / E 3.050789° - alt. 58 m - km 2.77
-  **3 Ocquerre**
N 49.038389° / E 3.056283° - alt. 57 m - km 3.44
-  **4 Bifurcation**
N 49.038839° / E 3.082311° - alt. 86 m - km 5.4
-  **5 Vendrest - Entrée**
N 49.045126° / E 3.089048° - alt. 107 m - km 6.26
-  **6 Place centrale - Église Saint-Julien et Saint-Jean (Vendrest)**
N 49.046617° / E 3.092857° - alt. 125 m - km 6.61
-  **7 Vendrest - Cimetière**
N 49.049029° / E 3.093265° - alt. 115 m - km 6.94
-  **8 Patte d'oie**
N 49.066008° / E 3.09201° - alt. 134 m - km 9.11
-  **9 Route D102**
N 49.068918° / E 3.075895° - alt. 97 m - km 10.37
-  **10 Voie ferrée**
N 49.07232° / E 3.060574° - alt. 59 m - km 11.85
-  **11 Ferme de Gesvres - Canal de l'Ourcq**
N 49.080992° / E 3.053772° - alt. 62 m - km 12.94
-  **12 Gare fluviale de Crouy-sur-Ourcq**
N 49.089094° / E 3.058021° - alt. 59 m - km 14.77
-  **A - Gare de Crouy-sur-Ourcq**
N 49.091806° / E 3.063256° - alt. 58 m - km 15.37

(9) Traverser la D102 et continuer sur le chemin en face. Au croisement en T, suivre le chemin à gauche, d'abord en lisière de bois à main droite puis dans le bois. Virer ensuite à droite à 90° et descendre doucement le long du mur d'une propriété.

(10) Emprunter les portillons pour franchir la voie ferrée (⚠ **bien regarder des deux côtés avant de s'engager**). Continuer tout droit (Nord-Ouest) et atteindre le Château de Gesvres-le-Duc. Poursuivre tout droit (*ignorer le PR® qui part à droite*). Franchir la rivière Ourcq et atteindre le canal du même nom à la hauteur de la Ferme de Gesvres.

Balisage Rouge et Blanc + Jaune

(11) Monter sur le chemin de halage, retrouver le GR®11 et le suivre à droite. Longer le canal à main gauche sur un agréable chemin.

(12) À la hauteur de la gare fluviale de [Crouy-sur-Ourcq](#), quitter la berge du canal et descendre à droite. Suivre à droite la rue qui se dirige vers le bourg. Franchir une dernière fois la rivière et rejoindre aussitôt la [gare de Crouy-sur-Ourcq](#) (A).

Pour regagner ses pénates :

- Transilien - Ligne P, vers La Ferté Milon (accès au quai avant le passage à niveau) ou Meaux et Paris-Est (accès au quai après le passage à niveau).

Informations pratiques

Horaires de train : consulter le site du [Transilien](#).

Pour les automobilistes :

Les deux gares sont situées sur le même tronçon de la même ligne : laisser un véhicule sur le parking de l'une des deux et effectuer un aller ou un retour en train

Chaussures de randonnée recommandées.

Pas de point d'eau repéré sur le parcours. Bars et restaurants dans Lizy-sur-Ourcq, notamment à proximité de la gare.

Carte au 1/25000 utile (au minimum celle qui accompagne la présente description).

Les randonneurs sont informés que, selon les couloirs aériens empruntés, on peut entendre les avions qui se dirigent vers ou ont décollé de l'aéroport de Roissy. De même, entre (7) et (8), les TGV qui passent à proximité ne manquent pas de se faire entendre...

Complément (suggéré par le visorandonneur philippe02310) :

Visite du cimetière de Lizy-sur-Ourcq (voir aussi la rubrique "Pendant la randonnée") - Emprunter le pont (1) pour franchir le canal puis virer à gauche et suivre l'Avenue du Chemin Noir le long du canal. Le cimetière se trouve à l'angle de cette avenue et de la Rue de Lizy, avec une entrée à chacune des voies. Compter environ 1km pour l'aller-retour.

Randonnée effectuée deux fois par l'auteur, avec diverses variantes, la première le 10 avril 2010, la seconde le 10 avril 2012.

À voir

[Cimetière de Lizy-sur-Ourcq](#), hors itinéraire à partir de (1) (voir le complément proposé dans la partie "Informations pratiques").

Cimetière comportant d'imposantes chapelles et où reposent de nombreuses familles circassiennes et familles du cirque (Bouglione, Zavatta, Capello, ...)

Agréable cheminement le long du Canal de l'Ourcq, de (1) à (2) et de (11) à (12).

Le village de Vendrest (6) offre un riche patrimoine :

- [Église Saint-Julien et Saint-Jean](#) (XIIe-XIIIe) avec un imposant clocher-porche datant du Xe siècle.

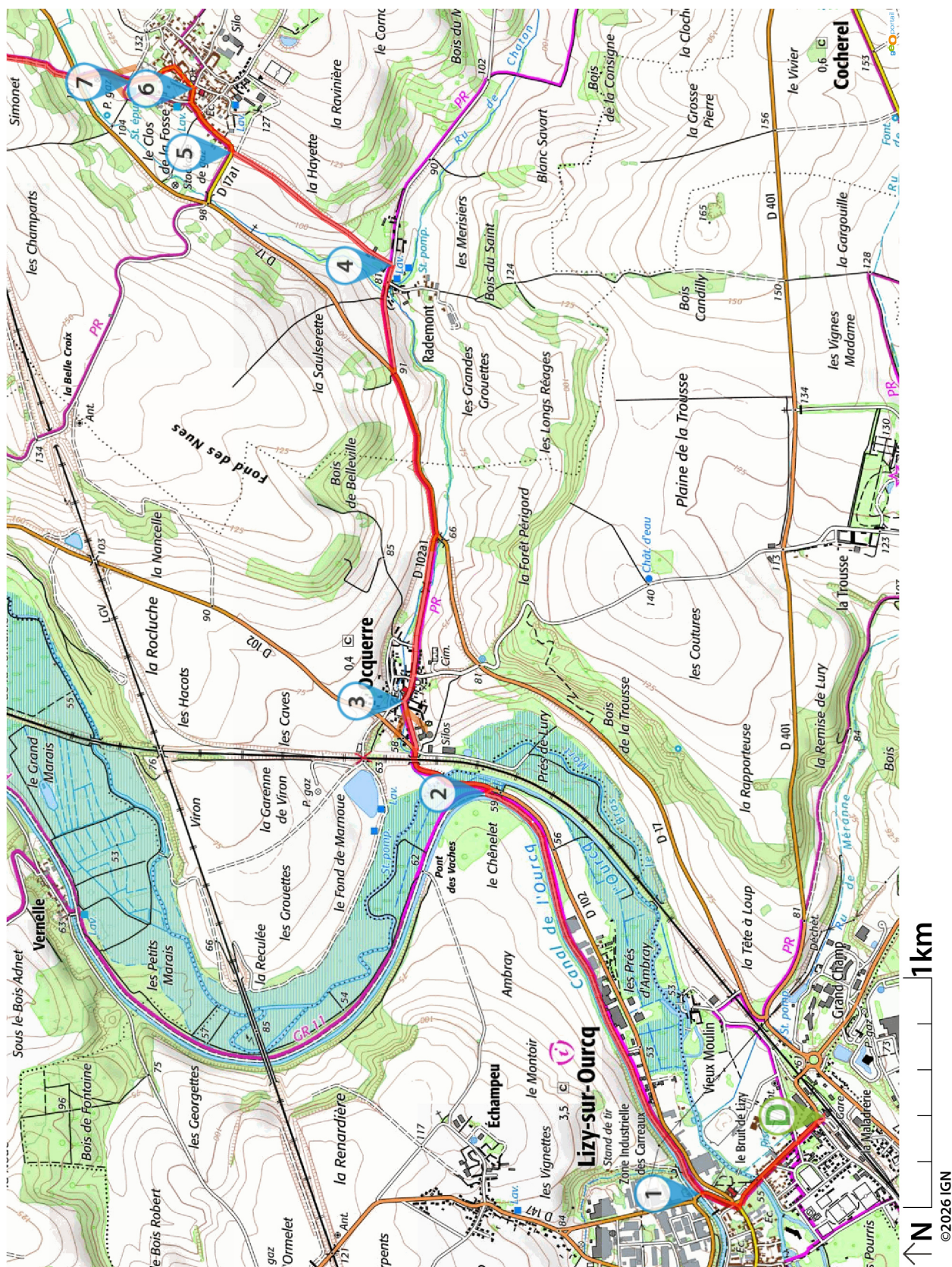
- Belle fontaine sur la place centrale.

- Sur la façade de la mairie, plaques commémoratives pour les soldats morts sous le 1^{er} Empire, notamment aux Antilles, pendant la Guerre de Crimée et celle de 1870.

Château de Gesvres-le-Duc, entre (10) et (11).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-vendrest-et-le-canal-de-l-ourcq/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

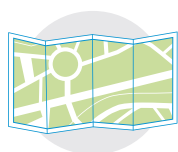
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



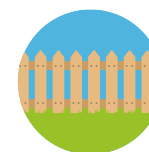
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



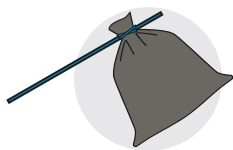
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.